

PERP

Perspective Génération **Plus**



Plus de retraite pour **moins** d'impôts !



Envisagez l'avenir **Plus** sereinement...

Avec **Perspective Génération Plus**, préparez sereinement votre retraite et faites des économies d'impôts.

Notre PERP*(Plan d'Epargne Retraite Populaire) nouvelle génération, est **une solution accessible à tous, quel que soit votre profil d'épargnant** :

Vous êtes fortement fiscalisé ?

Les versements effectués sont déductibles de votre revenu net global⁽¹⁾.

Plus votre taux marginal d'imposition est élevé, plus l'économie d'impôt est importante.

Vous sortez de votre entreprise et n'avez plus la possibilité d'alimenter votre plan d'épargne d'entreprise ?

Vous pouvez continuer votre effort d'épargne en transférant gratuitement votre épargne vers notre PERP.

Vous souhaitez financer l'acquisition de votre première résidence principale ?

C'est possible au moment de votre départ en retraite, en récupérant la totalité de votre épargne sous forme de capital.

(1) dans les limites prévues par la loi



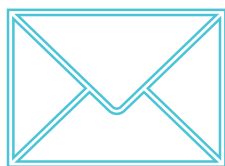
Préparez votre retraite sereinement

Avec **Perspective Génération Plus**, constituez-vous une épargne tout en souplesse :

- versements programmés à partir de 50 € par mois
- versements complémentaires à tout moment à partir de 150 €

Le jour de votre départ en retraite, bénéficiez de votre épargne selon votre choix (rente et/ou capital) :

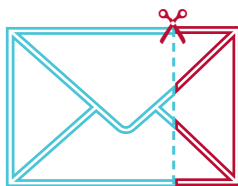
Le Plus retraite



100 % Rente

ou

Le Plus dispo



**80 % Rente
20 % Capital**

ou

Le Plus immo



100 % Capital⁽²⁾

(2) réservé aux personnes non propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 dernières années.

Choisissez la formule qui **correspond** à votre profil d'épargnant

Perspective Génération Plus propose des solutions personnalisées :

■ Profil Sécurité Retraite : le **Plus** sûr...

Ce profil vous permet de constituer un supplément de retraite en toute sécurité avec une régularité de performances.

- Les versements sont investis en totalité sur le **fonds en euros APICIL Euro Perspective**.
- Les intérêts distribués chaque année sont définitivement acquis.

Les fonds en euros APICIL sont parmi les plus performants du marché depuis plus de 5 ans.

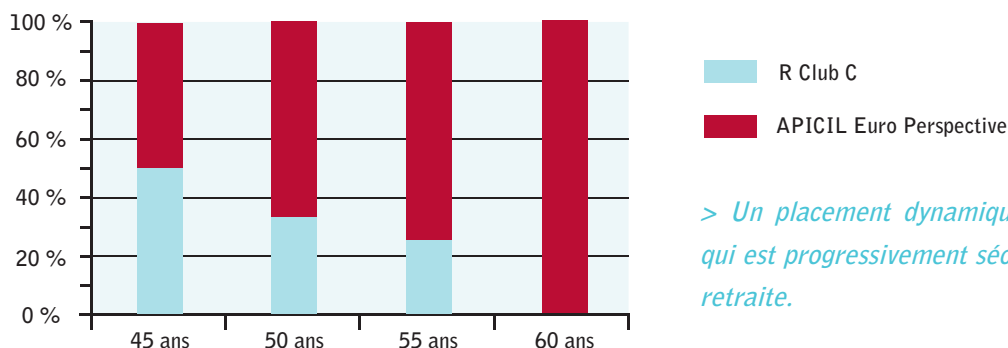
■ Profil Horizon Retraite : le **Plus** confort...

Ce profil vous permet d'optimiser sur le long terme votre investissement financier en fonction de votre âge et de votre horizon de placement, tout en déléguant la gestion.

Jusqu'à 39 ans la répartition de votre épargne se fait à hauteur de : ▪ 80 % sur R Club C

▪ 20 % sur APICIL Euro Perspective

A partir de 45 ans, la répartition se fait comme suit :



> *Un placement dynamique en début de période qui est progressivement sécurisé à l'approche de la retraite.*

■ Profil Liberté Retraite : le **Plus** dynamique...

Vous êtes un épargnant averti, connaissant bien les marchés financiers ?

Alors ce profil vous permet d'investir sur un large choix de supports en unités de compte (plus de 30 supports) sélectionnés par nos soins et gérés par des partenaires de renom (Carmignac – DNCA – Financière de l'échiquier...) : obligations d'entreprises, actions françaises, actions européennes, pays émergents.

Vous investissez sur les supports choisis et bénéficiez des options de gestion financières suivantes :

- opération d'arbitrage par un transfert de l'épargne d'un support vers un autre,
- sécurisation des plus-values vers le fonds en euros,
- dynamisation des intérêts.

Déduisez votre épargne de vos impôts

■ Votre disponible fiscal épargne retraite :

Vos versements sont déductibles de vos revenus dans une certaine limite.

Pour optimiser votre plan épargne retraite, définissez votre disponible fiscal.

Mes revenus nets	→	Mon disponible
20 000 €	→	3 535 €
30 000 €	→	3 535 €
50 000 €	→	4 500 €
75 000 €	→	6 750 €
100 000 €	→	9 000 €



■ Votre déclaration de versements :

Pour bénéficier de la déductibilité fiscale, reportez tous vos versements de l'année n-1 sur votre déclaration d'impôt.

■ Votre économie d'impôt* :

Versements 2012	Votre taux marginal d'imposition				
	0 %	5,5 %	14 %	30 %	41 %
1 000 €	0 €	55 €	140 €	300 €	410 €
5 000 €	0 €	275 €	700 €	1 500 €	2 050 €
10 000 €	0 €	550 €	1 400 €	3 000 €	4 100 €

* simulations non contractuelles.

Protégez vos proches : le Plus Sérénité

Votre épargne continue de couvrir vos proches dans les moments difficiles...

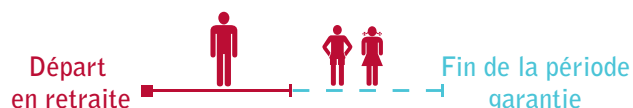
- 1. Protégez votre conjoint :
(rente de réversion)

et/ou

- 2. Protégez vos proches : enfants, descendants
(annuités garanties)



En cas de décès après le versement de votre rente, votre conjoint continue de percevoir la rente.



En cas de décès prématuré durant votre retraite, votre rente est versée à vos proches pour le temps restant à couvrir dans la période garantie.

Consultez votre épargne en temps réel...

Consultez en ligne votre compte épargne sur www.apicil.com



www.apicil.com

Santé ■ Prévoyance ■ Epargne ■ Retraites